

NOTES EXPLICATIVES

AVIS CONCERNANT D'AUTRES ORDONNANCES OU INSTANCES (article 16 du *Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale*)

Vous devez produire cet avis si **vous êtes visé(e)s** par :

- a) une ordonnance civile de protection prévue à l'article 509 du Code de procédure civile ou une demande relative à une telle ordonnance, par exemple : une ordonnance enjoignant de ne pas se présenter à un endroit ou de ne pas contacter une personne;
- b) une ordonnance, une demande, une entente ou une décision relative à la protection de la jeunesse;
- c) une ordonnance, un acte d'accusation, une promesse ou un engagement relatif à une question de nature criminelle, par exemple : une interdiction de contact, un engagement souscrit en vertu de l'article 810 du *Code criminel*.

TYPES DE FORMULAIRES

- PDF dynamique :

Après l'avoir rempli, vous pouvez l'imprimer sur du papier format « lettre », soit 8,5 pouces sur 11 pouces (215,9 mm sur 279,4 mm).

- Papier :

Si vous remplissez ce formulaire à la main, veuillez écrire lisiblement en caractères d'imprimerie.

MARCHE À SUIVRE

Une fois le formulaire rempli, il est préférable que vous en conserviez une copie pour votre dossier personnel.

Si vous êtes visé(e)s par l'une ou l'autre des situations prévues au paragraphe a) ou c) et que l'autre partie ou un enfant concerné par l'instance est visé, **vous devez joindre** une copie de l'ordonnance, de la promesse, de l'engagement, de l'acte d'accusation ou de la demande d'ordonnance de protection.

Si vous êtes visé(e)s par la situation prévue au paragraphe b) et qu'il s'agit d'un enfant concerné par l'instance, **vous devez joindre** une copie de l'ordonnance, de la décision, de la demande ou de l'entente.

De plus, en cas de changement à la situation en cours d'instance, vous devez produire un nouvel avis au greffe et, si l'autre partie ou un enfant concerné par l'instance est visé, y joindre les documents qui en font la preuve.

Partie demanderesse

c.

Partie défenderesse

et

Partie

AVIS CONCERNANT D'AUTRES ORDONNANCES OU INSTANCES
(article 16 du Règlement de la Cour supérieure du Québec en matière familiale)

Veillez cocher la situation applicable :

<input type="checkbox"/>	Assujettissement (AACR*DEP) Je suis visé(e) par : a) une ordonnance civile de protection prévue à l'article 509 du Code de procédure civile ou une demande relative à une telle ordonnance; b) une ordonnance, une demande, une entente ou une décision relative à la protection de la jeunesse; c) une ordonnance, un acte d'accusation, une promesse ou un engagement relatif à une question de nature criminelle; visant : <input type="checkbox"/> une autre partie <input type="checkbox"/> un enfant concerné par l'instance <input type="checkbox"/> un tiers (indiquer la nature et le numéro de dossier) : _____
<input type="checkbox"/>	Changement de situation en cours d'instance (AACR*REM ou AACR*MOD) Indiquer la nature du changement : _____ visant : <input type="checkbox"/> une autre partie <input type="checkbox"/> un enfant concerné par l'instance <input type="checkbox"/> un tiers
<input checked="" type="checkbox"/>	Je joins à cet avis : <input type="checkbox"/> une copie de l'ordonnance, de la promesse, de l'engagement, de l'acte d'accusation ou de la demande d'ordonnance de protection, dans le cas où je suis visé(e) par l'une ou l'autre des situations prévues au paragraphe a) ou c) et que <u>l'autre partie ou un enfant concerné par l'instance est visé.</u> <input type="checkbox"/> une copie de l'ordonnance, de la décision, de la demande ou de l'entente dans le cas où je suis visé(e) par la situation prévue au paragraphe b) et qu'il s'agit <u>d'un enfant concerné par l'instance.</u> <input type="checkbox"/> les documents qui font la preuve du changement à la situation en cours d'instance, si l'autre partie ou un enfant concerné par l'instance est visé.

À _____, le _____

Partie demanderesse défenderesse